RAPPORT

Case
FRC
19484

FAIT AU NOM

DE LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE,

Sur la conférence de M. le Maréchal Luckner avec les Membres de cette Commission,

Par M. GUADET, Député du Département de la Gironde;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Envoyé aux 83 Départemens & à l'armée.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
1792.

Militaire. N°. 79.

THE NEWBERRY
LIBRARY

RAPPORT

FAIT AU NOM

DE LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE,

Sur la conférence de M. le Maréchal Luckner avec les Membres de cette Commission,

Par M. GUADET, Député du Département de la Gironde.

MESSIEURS,

AUSSITÔT que votre Commission extraordinaire fut informée que le maréchal Luckner étoit à Paris, elle desira avoir une conférence avec lui, & elle la lui fit demander : ce desir étoit bien naturel. Votre Commission étoit alors occupée du mode de recrutement de l'armée, de la formation des nouveaux bataillons

de volontaires nationaux, & enfin de toutes les mesures propres à assurer le succès de nos armes, & à faire triompher la liberté, de la ligue des rois conjurés contre elle : il pouvoit donc être très-utile de consulter, sur tous ces points, un général dont les talens militaires, l'expérience & le patriotisme font le désespoir de nos ennemis du dedans & du dehors.

Vous avez cru, Messieurs, devoir vous faire rendre compte par votre Commission extraordinaire de cette conférence non officielle; & c'est ce compte que je viens vous rendre, non pas tout entier, car il est des détails qui ne nous appartiennent pas, & qui ne pourroient être rendu publics que de l'aveu même du maréchal Luckner, mais en substance, & tel, qu'on ne puisse reprocher à votre Commission extraordinaire, indiscrétion, ni réticence.

Le premier objet sur lequel votre Commission extraordinaire a cru devoir demander des éclaircissemens à M. le maréchal Luckner, c'est l'état des armées & leur déficit.

Plusieurs tableaux ont été mis sous vos yeux; & presque toujours les résultats en ont été différens. M. le maréchal Luckner nous a expliqué la cause de ces éternelles incertitudes. Après nous avoir dit que les trois armées ne présentoient pas plus de 60 mille hommes effectifs, c'est-à-dire, 60 mille hommes au-dessus des garnisons & des camps retranchés, il a ajouté que les commissaires des guerres ne méritoient pas, en général, assez de confiance pour qu'on dût s'arrêter à leurs états : aussi, Messieurs, le maréchal Luckner nous parut il desirer bien ardemment que l'Assemblée adoptât la mesure qui lui avoit alors été proposée, d'envoyer des commissaires à l'armée. Vous avez, Messieurs, rejeté, depuis, cette

meſure ; & il ne nous appartient pas d'en juger les motifs : mais nous avons cru devoir vous faire connoître le vœu que le maréchal Luckner a manifeſté au milieu de nous.

Après nous avoir parlé du déficit des armées, le maréchal Luckner nous a entretenus des moyens qui lui ſembloient propres à le remplir. Ces moyens ſont ceux que vous avez adoptés : ainſi il eſt inutile de les retracer ici : je dois obſerver cependant qu'au nombre de ces moyens, le maréchal Luckner plaçoit au premier rang, celui de faire fournir par chaque municipalité du royaume, trois hommes armés & équipés; moyen auquel vous avez ſuppléé, en invitant toutes les municipalités de l'empire à fournir le nombre de volontaires nationaux dont elles pourront ſe priver.

Au reſte, Meſſieurs, ſi le courage, ſi la conſtance, ſi l'amour bien vif de la liberté peuvent tenir lieu du nombre, rien n'eſt plus tranquilliſant que les détails dans leſquels le maréchal Luckner eſt entré avec nous à cet égard. Soldats & ſous-officiers de la ligne, volontaires nationaux, tous ſe montrent également dignes de défendre la cauſe de l'égalité : pas un ſeul d'entre eux n'a déſerté ſes drapeaux ; & ſi les officiers ſupérieurs, ſi ces hommes qui ne parlent que de nobleſſe & de loyauté, partageoient les ſentimens du ſoldat, il n'y auroit de danger que pour nos ennemis. Mais chaque jour amène de nouvelles trahiſons, & elles ſont marquées à de tels caractères, que les défiances & les ſoupçons en ſont la ſuite inévitable. Jugez-en, Meſſieurs, par ce trait qui nous a été raconté par le maréchal Luckner.

Le colonel Mourat dînoit avec ſon général : pendant le dîner, la converſation roula ſur l'infamie

des officiers qui paſſoient chez l'ennemi, & voloient les caiſſes. Le colonel Mourat renchérit ſur tout ce qui fut dit à cet égard; & une heure après, il partit, amenant avec lui pluſieurs officiers de ſon régiment, & emportant la caiſſe.

Les volontaires nationaux, ces citoyens-ſoldats, tant décriés par nos ennemis, ſont ſur-tout l'objet des éloges du maréchal Luckner : il y a, dans l'armée qu'il commande, pluſieurs bataillons qui, par leur bonne diſcipline, leur mâle courage, & leur ardeur indomptable, le diſputent aux meilleurs corps de la ligne. La peine la plus forte que je puiſſe infliger aux volontaires nationaux, nous diſoit le maréchal Luckner avec attendriſſement, c'eſt de les menaçer de les renvoyer dans leurs départemens. Combien eſt forte une armée dont les ſoldats ſont tous animés de tels ſentimens !

Quant aux approviſionnemens, ils ſont complets; & rien ne manque ſous ce rapport. Les hopitaux militaires ſont auſſi dans le meilleur état.

Le mouvement des deux armées du centre & du Nord avoit fait naître quelques inquiétudes; & nous avons cru devoir nous le faire expliquer. Le maréchal Luckner nous a paru n'avoir pas approuvé cette meſure; & ſi elle eſt funeſte, ce n'eſt pas à lui qu'il faudra l'imputer. Lorſqu'on me donne, nous diſoit-il, des Français à commander, il m'importe fort peu de ſavoir quel eſt le numéro de leur régiment, ou le département qui les a fournis; je ſuis toujours sûr que j'aurai leur confiance, parce que je ne veux que ce qui eſt juſte, & que le bonheur & la gloire de la nation françaiſe me ſont chers par-deſſus toute choſe.

Et en effet, Meſſieurs, tels ſont les ſentimens, que dans ſon langage franc & loyal, il nous a laiſſé appercevoir. J'ai vu le roi, nous a-t-il ajouté; & je lui ai dit que l'armée ſeroit fidelle à ſes ſermens; qu'elle le ſeroit juſqu'à l'abandonner lui-même, s'il violoit ou cherchoit à renverſer la conſtitution.

Voilà, Meſſieurs, les ſeuls détails qu'il nous ſoit permis de vous donner; & vous en tirerez ſans doute les mêmes conſéquences que nous: c'eſt que ſi les intrigues dont l'armée ſemble être devenue le foyer, peuvent échapper au maréchal Luckner; ſi, comme il nous l'a dit lui-même au ſujet de ſa dernière lettre, il s'entend très-mal à faire des phraſes, & qu'il ſoit obligé de s'en rapporter, ſur ce point, à ſes aides-de-camp, il ſaura du moins battre nos ennemis, & défendre la cauſe qu'il a ſi généreuſement embraſſée.

257